



PROCES VERBAL DE LAREUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2014

Le 6 janvier deux mil quatorze, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Jean-Marc PAITA, Maire.

Présents : Mmes DECROZE Sylvie, LABRY Odile, SUSPENE Catherine, VAUTARET Virginie, Mrs PAITA Jean-Marc, BECOT Joël, CHENAVIER Christian, GENS Marcel, GACHE Olivier, GIORDANO Alfred, HAISMANN Bernard, HENRY Pierre.

Absent excusé : Mme Mireille MEHL

Absents : Mr BURNICHON Georges, Mme PERRIN Céline.

MME Virginie VAUTARET est élue secrétaire de séance

Le conseil municipal :

- Désigne Mrs GENS Marcel et PAITA Jean-Marc pour siéger à la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)
- Confirme sa décision de donner le bois situé sur une emprise communale représentée sur le cadastre par une partie du chemin de Chouenne. La zone devra être nettoyée.
- Prend connaissance de l'élection du président de la communauté de communes bugéy sud : Mr René VUILLEROD et de l'élection de 13 vices présidents. Ils sont élus pour 3 mois.
- Décide de reconduire les actuels délégués au SIVOM : Marcel GENS et Céline PERRIN
- Décide de l'organisation de la cérémonie des vœux
- Prend connaissance du chiffre de la population de l'insee qui sera pris en compte pour 2014 : 1219 habitants
- Prend connaissance du montant de la participation à verser au SDIS : 16 896 €
- Prend connaissance du courrier du président du conseil général de l'AIN indiquant que les travaux de sécurisation de l'entrée de petit Brens pourraient bénéficier d'une subvention de 10 500 € en fonction des dépenses éligibles.
- Prend connaissance d'un différend qui a opposé deux personnes de la commune avec une altercation. Celle-ci a eu lieu sur un chemin communal. Le Maire indique que ce chemin a été clôturé par un riverain. Il conviendra de lui faire ouvrir. Un constat d'huissier sera peut-être nécessaire.

Le Maire,
Jean-Marc PAITA